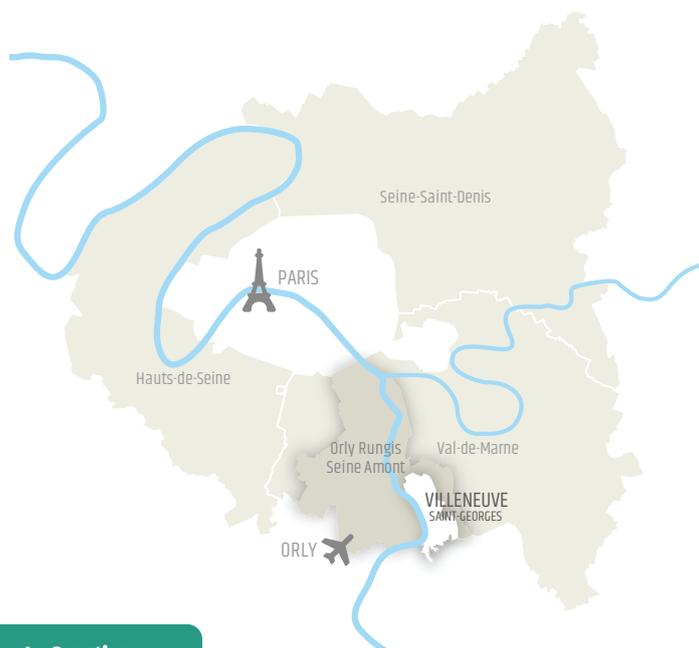


RENATURATION DES BERGES DE L'YERRES ET RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94)

Le 1^{er} projet de renaturation des sols de l'EPA ORSA



Une urbanisation en zone d'expansion des crues de la Seine et de l'Yerres



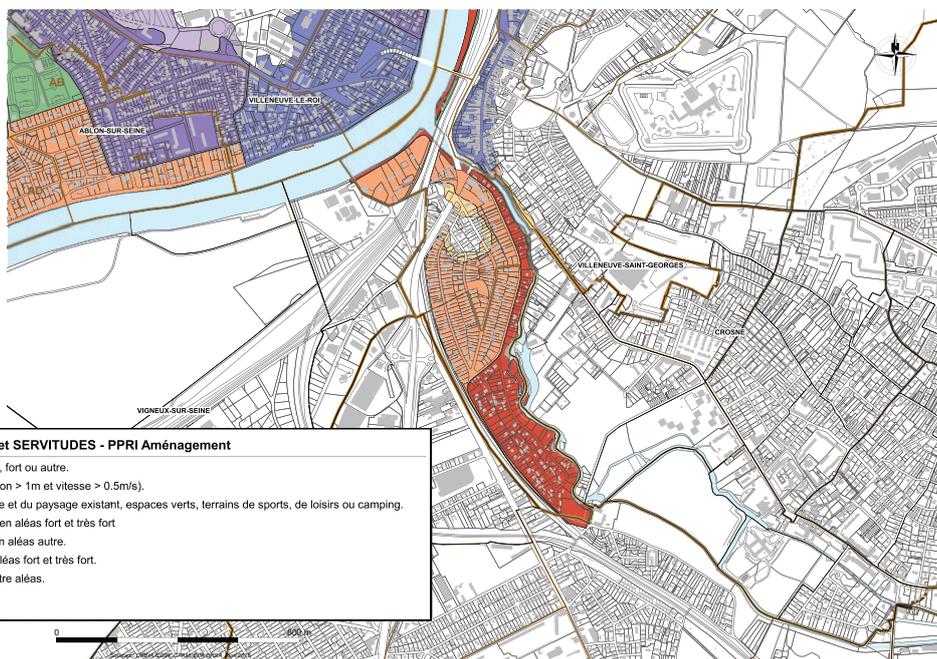
Le Quartier Belleplace-Blandin

D'une superficie de 24 ha, le Quartier Belleplace-Blandin est situé en limite communale sud et en limite départementale.

Le Quartier est bordé à l'est par l'Yerres, à l'ouest par la voie ferrée et au nord par la RN6. Environ 1 300 personnes habitent dans un tissu d'habitat individuel.

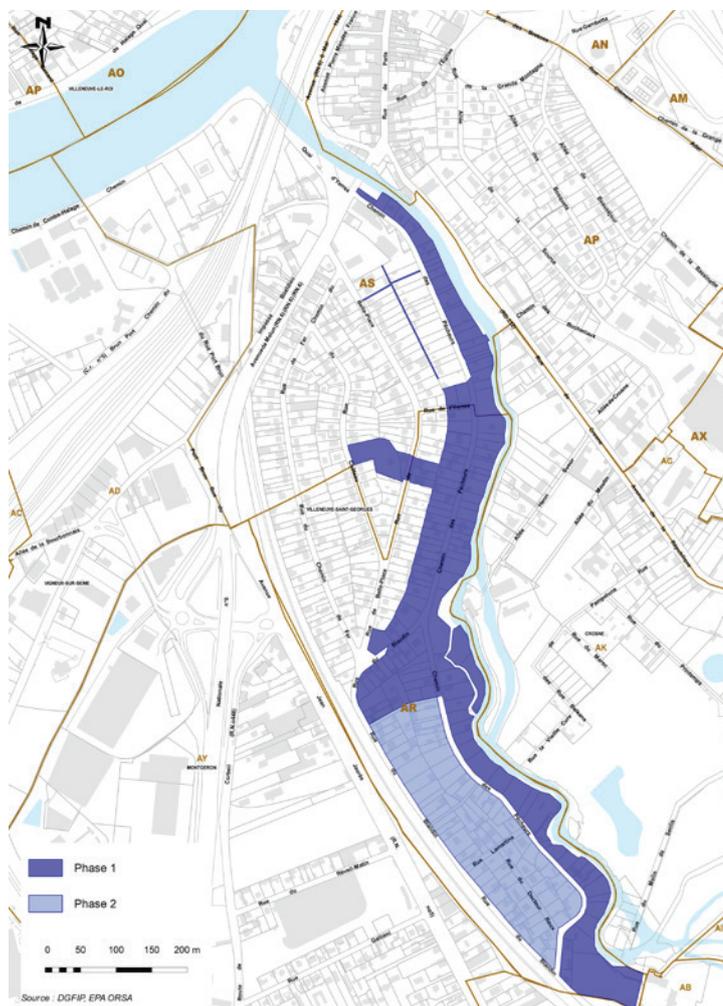
Le quartier se situe en zone rouge et orange du Plan Prévention des Risques Inondations de la Seine.

En juin 2016, janvier 2018 et février 2021, 3 crues ont nécessité l'évacuation des habitants et généré des dégâts matériels importants.



Les objectifs du projet

- Améliorer la résilience de la commune au risque inondation par l'élargissement de la zone d'expansion des crues
- Résoudre la problématique du mal-logement dans ce quartier et lutter contre la présence de marchands de sommeil
- Valoriser des milieux potentiellement riches d'un point de vue écologique
- Restaurer des berges naturelles et une zone humide
- Transformer le paysage par la réouverture d'un cours d'eau enterré
- Aménager des accès et des cheminements publics



Un projet en 2 phases

- **Une première phase d'intervention**
objet de la convention partenariale, signée en novembre 2019. Cette phase correspond à l'ensemble de la zone humide à restaurer sur un périmètre élargi.
- **Une seconde phase d'intervention**
sur le reste du site d'étude consistera en la renaturation de la haute plaine. Une nouvelle convention de partenariat sera signée pour définir les financements de cette phase 2.

Le projet de renaturation des berges de l'Yerres et de restauration de la zone humide à Villeneuve-Saint-Georges (94)

Inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et de préservation de la biodiversité des milieux aquatiques et humides, ce projet vise l'amélioration de la résilience de la commune au risque inondation.

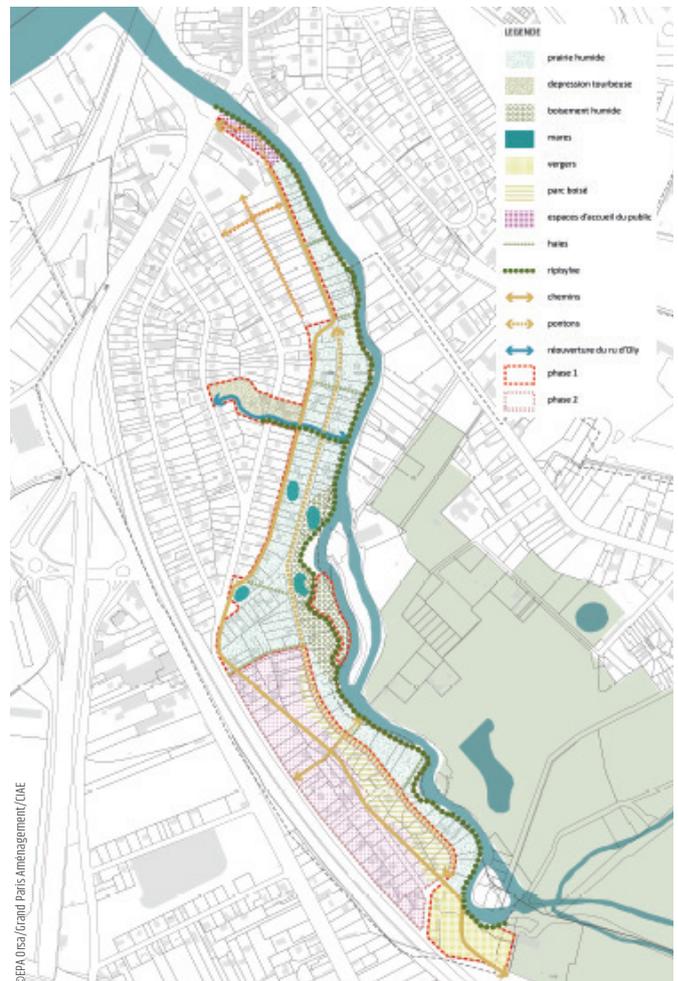
C'est le premier projet de renaturation des sols de l'EPA ORSA fédéré avec Grand Paris Aménagement.

39 millions d'euros d'investissement total de la phase 1

- Agence de l'Eau Seine Normandie : **50%**
- Métropole du Grand Paris : **19%**
- Département du Val de Marne : **14%**
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre / Ville de Villeneuve-Saint-Georges : **9%**
- Région Ile-de-France : **4%**
- SyAGE : **4%**



© Grand Paris Aménagement



© EPA Orsa / Grand Paris Aménagement / CMC

Dates clés

Juin 2011

Création d'un espace naturel sensible (ENS) sur les berges de l'Yerres

Juin 2016, janvier 2018 et février 2021

Derniers épisodes de crues

Juillet 2018

Prise d'initiative par l'EPA ORSA

Novembre 2019

Signature de la convention de financement de la phase 1

10 ans

Durée de la convention de la phase 1

Interventions phase 1

EPA ORSA

- Acquisition de 84 parcelles sur 7 ha environ
- Sécurisation des parcelles, démolition des constructions, nettoyage et entretien des sols
- Conduite des études pré-opérationnelles et procédures réglementaires
- Accompagnement des collectivités dans le relogement des ménages

SyAGE

- Études de MOE et procédures réglementaires
- Démolition des voies, dépollution des terrains et terrassements
- Travaux de renaturation : reprofilage des berges, plantations et cheminements piétons
- Gestion et exploitation à terme

Contact

Fanny DE LA CROIX, Directrice de projet
Fanny.delacroix@grandparisamenagement.fr